

## **PARTICULIERS, L'INTERNET VIENT VERS VOUS !**

Paris, le 24 juin 1999 -- Poursuivant ses efforts visant à offrir aux utilisateurs de la zone «.fr» l'environnement qui leur permettra d'entrer aisément dans Internet, dans un cadre réglementé, l'AFNIC annonce aujourd'hui l'ouverture de deux nouveaux noms de domaine, dont un est spécifiquement destiné aux particuliers. Parallèlement, l'AFNIC, chargé au niveau national de l'attribution et de la gestion des noms de domaines dans la zone «.fr», participe au déploiement d'Internet et répond au besoin d'information et de formation du grand public aux technologies Internet en mettant à sa disposition une palette d'outils performants.

«Ces deux nouveaux noms de domaine constituent un levier qui incitera les particuliers à adopter plus rapidement Internet, permettant ainsi à la France d'en développer son utilisation», a commenté Jean-Yves Babonneau, directeur général de l'AFNIC.

### **«.nom. fr»**

Le nom de domaine «.nom.fr», qui sera ouvert le 26 juillet prochain, permettra à un particulier d'enregistrer son propre nom de domaine et d'organiser sa communication personnelle, indépendamment du choix du fournisseur d'accès Internet (FAI) : le nom de ce dernier n'apparaissant plus dans le nom de domaine.

Supposons ainsi que la famille Dalton, bien connue de tous les amateurs de Lucky Luke, s'installe en France: en déposant le nom de domaine «Dalton.nom.fr», il sera possible d'organiser la vie de la famille. Par un système d'arborescence, chaque membre de la famille pourra ensuite organiser sa communication à travers ce domaine : «Joe@Dalton.nom.fr», «Averel@Dalton.nom.fr», etc, tandis que la communication commune pourra par exemple se faire sous «famille@Dalton.nom.fr».

- Les développements technologiques en cours préparent une révolution : à partir de son ordinateur relié aux différents éléments de son domicile, l'individu pourra gérer à distance son chauffage, son système d'alarme, contrôler l'activité de son réfrigérateur ou de son lave-vaisselle, etc. C'est ce que l'on appelle la domotique, ou gestion informatique du domicile. Dans ce cadre, la famille Dalton pourra créer «chauffage@Dalton.nom.fr», «alarme@Dalton.nom.fr», etc.
- En ce qui concerne les homonymies, il est prévu une zone libre derrière le patronyme : ainsi un autre Averel Dalton pourra choisir de s'enregistrer en «averel@dalton-legrand.nom.fr».

### **«.com.fr»**

Le nom de domaine «.com.fr», dont l'ouverture est prévue en septembre 1999, répondra aux attentes exprimées par les utilisateurs de la zone «.fr» de disposer d'un espace de communication libre de tout justificatif. La réglementation en France (charte de nommage), basée dès l'origine sur le respect du droit des noms et des marques, rend aujourd'hui possible cette évolution en réduisant considérablement les risques de litiges.

Un particulier ou un organisme créant par exemple une amicale de quartier dans le 20ème arrondissement de Paris pourra ainsi choisir de créer dans le «.com.fr» le nom «Amicale-Vingtieme.com.fr». De la même façon, un promoteur d'évènement pourra communiquer sur un film ou une exposition : «exposition-impressionnistes.com.fr».

- Ne pourront être déposés des noms préalablement existants dans les domaines publics : «.fr», «.asso.fr», «.nom.fr», «.prd.fr», «.presse.fr», «.tm.fr».
- L'AFNIC s'engage à fournir toute information permettant de faciliter le règlement d'éventuels litiges.



Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

## Des outils performants pour développer sa communication personnelle

L'AFNIC propose des outils d'information et d'auto-formation afin de permettre à chacun de développer sa propre communication.

Dans ce cadre, l'AFNIC offre:

- un annuaire, HarmoNIC, accessible en français et en anglais pour un meilleur référencement des domaines français,
- deux outils d'auto-formation : «Initi@tion à l'Internet» et «A ch@cun son site WEB»,
- une information sur le nommage au niveau national et international,
- des statistiques relatives à l'utilisation d'Internet,
- une liste exhaustive et en complète neutralité, des 660 fournisseurs d'accès pour la zone .fr.

### Note aux journalistes :

Dans le cadre de vos activités, vous êtes personnellement concernés par cette annonce. L'ouverture du nom de domaine .nom.fr vous permet en effet d'ouvrir votre propre nom de domaine, d'y afficher vos prestations et vos tarifs, et de vous faire connaître, tout en conservant une parfaite transparence vis-à-vis de votre fournisseur d'accès : vous changez de fournisseur d'accès, vous conservez le même nom de domaine.

- fin -

### A propos de l'AFNIC...

Association à but non lucratif, l'AFNIC (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération) a été créée le 1er janvier 1998. Elle a repris les activités du service NIC France de l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique).

Outre ses membres fondateurs (l'INRIA et les ministères respectivement chargés de la recherche, de l'industrie et des télécommunications), l'association compte trois collèges d'adhérents : les fournisseurs d'accès Internet, les utilisateurs (personnes morales ou physiques), les représentants d'organisations internationales.

Les missions de l'AFNIC sont les suivantes :

- établir un plan d'attribution de noms de domaines ou plan de «nommage» français sur l'Internet (zone «.fr»),
- mettre en oeuvre le nommage sur Internet conformément à la loi française,
- exploiter les serveurs de noms d'accès à Internet pour les domaines en «.fr»,
- transférer, au plan national et international, des connaissances et des savoir-faire acquis en matière de nommage.

Pour plus d'informations sur l'AFNIC, consulter : <http://www.afnic.asso.fr/> ou par minitel : 3615 AFNIC à compter de mi-juillet.

Pour plus d'informations :

AFNIC Domaine de Voluceau BP 105 – Rocquencourt F- 78153 Le Chesnay cedex Site Web : <a href="http://www.afnic.asso.fr/">http://www.afnic.asso.fr/</a> Tél : 01 39 63 53 21 - JY Babonneau Mél. : Jean-Yves.Babonneau@nic.fr	Andrew Lloyd & Associates SARL 21 boulevard Raspail F-75014 Paris  Tél : 01 43 22 79 56 - Sylvie Baranger Mél. : sylvie@ala.com
--	--

## L'AFNIC, UN BREF APERCU

L'AFNIC (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération), dont le siège social se trouve à Rocquencourt près de Paris, a repris les activités du service NIC France de l'INRIA : l'enregistrement des noms de domaines français sur Internet dans la zone «.fr».

L'AFNIC est une association à but non lucratif, indépendante financièrement. Elle réunit des représentants des différentes communautés directement concernées, tels que les Fournisseurs d'Accès à l'Internet (FAI), les utilisateurs (personnes morales ou physiques), les membres d'organisations internationales.

En concertation avec ses adhérents, l'AFNIC a rédigé une charte de nommage et d'attribution des noms de domaines, offrant aux détenteurs de domaines sous «.fr» l'assurance du respect du droit d'usage de leur nom et de leurs marques sur Internet.

Dans l'enregistrement et la gestion des noms de domaines, l'AFNIC a mis en place une structure logistique et informatique améliorant le système existant :

- Grâce à une équipe de 27 personnes, la création ou la modification des noms de domaines (ou changement de FAI) est effectuée par l'AFNIC en moins de 24h.
- Tout organisme et tout individu souhaitant enregistrer un nom de domaine peuvent trouver à l'AFNIC la liste complète, et en totale neutralité, des 660 FAI et choisir celui qui transmettra sa demande d'enregistrement à l'AFNIC et le connectera.
- Le coût de l'enregistrement et de la maintenance des noms de domaines en «.fr» (facture de l'AFNIC aux FAI) diminue régulièrement (-20% en 1998, -30% en 1999) et est devenu inférieur en 1999 à celui en «.com».
- L'AFNIC ne maîtrise pas la refacturation des FAI aux clients finaux, mais exigera prochainement de ses membres FAI une transparence maximale sur les services et les coûts de l'AFNIC.
- Les entreprises étrangères domiciliées en France peuvent ouvrir un nom de domaine sous «.fr», signalant ainsi à leurs clients et interlocuteurs qu'elles sont implantées en France et leur assurant le règlement d'un éventuel différend par une juridiction française.
- La zone «.fr» est décomposée en domaines publics («.fr», «.asso.fr», «.presse.fr», «.tm.fr», etc) et en domaines sectoriels («.notaires.fr», «.pharmacien.fr», etc). Ce système d'arborescence facilite notamment une recherche devenue intuitive grâce à ce classement par thème, et désamorce le problème des homonymies.
- La charte de nommage permet le respect du droit des marques et de la propriété intellectuelle, le demandeur du nom de domaine devant fournir un justificatif de droit d'usage de ce nom (Kbis pour une société, certificat INPI - Institut National de la Propriété Industrielle).
- Selon une enquête effectuée par le CIGREF (Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises) sur les problèmes rencontrés par les membres avec leur nom de domaine, seuls 5% des membres de la zone «.fr» rencontrent des problèmes ; ils seraient 55% sur «.com».

<http://www.afnic.asso.fr/>

## Les Services au Grand Public :

Initialement conçu comme un outil de travail à destination des chercheurs, l'Internet se diffuse massivement dans le monde socio-économique, et son usage se répand progressivement dans la sphère privée. Après avoir fait progressivement l'apprentissage de la messagerie électronique et de la navigation sur le Web, les internautes sont sur le point de découvrir les réseaux domotiques interactifs qui leur permettront de gérer à distance leur chauffage, de contrôler l'activité de leur réfrigérateur ou de leur lave-vaisselle, etc.

L'AFNIC participe activement à cette tendance et a eu parmi ses objectifs, dès sa création le 1er janvier 1998, d'encourager le déploiement et l'accessibilité de l'Internet au grand public.

Outre la mise à disposition d'informations sur le nommage au niveau national et international, ainsi que de statistiques relatives à l'utilisation de l'Internet, l'Association a lancé diverses initiatives innovantes :

a) deux cédéroms d'auto-formation à destination de ses adhérents :

- «Initi@tion à l'Internet» destiné à des débutants souhaitant découvrir l'Internet (historique, navigation sur le Web, messagerie électronique, recherche documentaire, écriture d'une page Web à l'aide d'un éditeur HTML) et diverses informations pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans la formation (langage HTML, transfert de fichiers, plug-in, langages de programmation Javascript et Java).
- «A ch@cun son site Web» destiné à tout individu sachant déjà utiliser l'Internet et ses principaux services (Web, messagerie électronique) et souhaitant créer un site Web. Les différentes techniques de construction d'un site Web y sont explorées.

b) Depuis mars 1999, l'AFNIC a mis à disposition des internautes un annuaire des domaines français sur Internet, HarmoNIC, permettant d'effectuer gratuitement une recherche multicritère et multilingue (anglais et français pour l'instant, prochainement étendus à d'autres langues) sur les domaines français de l'Internet (zone «.fr») ainsi que sur les organismes dépositaires de ces domaines et sur les sites Web des domaines.

c) Aujourd'hui, l'AFNIC lance une initiative innovante, en permettant aux particuliers domiciliés en France (sur simple présentation d'une pièce d'identité) d'ouvrir leur propre nom de domaine Internet au sein du nom de domaine «.nom.fr» (ex : «Dupuy.nom.fr»). Diverses combinaisons pourront être adoptées (ex : «alexandre@dupuy.nom.fr», «alexandre@dupuy-dubois.fr», «alexandre@dupuy-journaliste.nom.fr», etc).

Cette initiative présente plusieurs avantages :

- l'individu pourra ainsi être indépendant du fournisseur d'accès et aura directement accès à tous les services Internet (réalisation personnelle de son propre site Web, gestion de sa domotique : «alarme@Dupuy.nom.fr», «chauffage@Dupuy.nom.fr», etc).
- elle permettra une protection officielle de l'utilisation de son nom.

<http://www.afnic.asso.fr/>

d) Simultanément, l'AFNIC ouvre un autre nom de domaine : «.com.fr» permettant à toute personne physique ou morale d'enregistrer un nom quelconque sans justificatif (par exemple un événement, un film, ex : «Titanic.com.fr»).

e) L'AFNIC a mis en place un service Minitel, réplique du site Web de l'AFNIC, aux limitations techniques près. Ce service sera disponible dès la fin du mois de juillet 99 et permettra aux futurs utilisateurs d'Internet d'accéder directement au site Web de l'AFNIC, contenant notamment des informations neutres utiles (liste exhaustive des FAI, statistiques, annuaire, etc.).

f) Au cours des prochaines années, l'AFNIC compte développer l'annuaire multilingue HarmoNIC.

### **L'AFNIC et l'international :**

L'AFNIC souhaite promouvoir à l'international l'exemple français du respect dans l'Internet du droit des noms et des marques, ainsi que ses travaux visant à rassembler des informations officielles relatives au «.fr» (statistiques, évolution de la charte de nommage, etc).

Depuis sa création, l'AFNIC a entretenu des relations régulières de travail et de partenariat avec les organismes de nommage francophones et les autres organismes internationaux :

- l'AFNIC soutient activement la création d'AFRINIC, centre de coordination pour les pays africains ;
- les outils d'auto-formation à l'utilisation de l'Internet sont à la disposition de tous les pays francophones. Ils sont en cours d'adaptation en espagnol, au Mexique, pour une utilisation par les pays hispaniques. Ils sont diffusés par l'UNESCO et le Fonds Francophone des Inforoutes ;
- l'AFNIC participe dans les pays en développement aux Formations de Formateurs en Technologie de l'Information, pour permettre la formation des ingénieurs au déploiement de l'Internet ;
- l'annuaire de l'AFNIC, HarmoNIC a été présenté au CENTR (Council of European National Toplevel Registries, organisme européen gérant les problèmes de nommage) et au RIPE (Réseau IP Européen) et pourrait servir de support pour la création d'un annuaire européen, voire international ;
- l'AFNIC anime un groupe de travail permettant une concertation de tous les acteurs français de l'Internet, sur toutes les questions internationales ;
- la Suède souhaite créer un «.tm.se» pour protéger ses marques ;
- l'AFNIC gère le serveur d'informations pour le nommage de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), organisation internationale de gestion de l'Internet. L'ICANN est une structure associative dont le comité exécutif sera élu au niveau mondial, notamment par les centres d'enregistrement nationaux, dont l'AFNIC.

<http://www.afnic.asso.fr/>